

De : [Thierry MARTIN](#)
A : [Enquête publique PLUj](#)
Objet : Pont-audemer Val de Risle-Enquete pubique du 12/08/2019
Date : mercredi 16 octobre 2019 16:24:18

MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR,

JE SUIS PROPRIETAIRE DE LA PARCELLE 21 SECTION AV, ET A MA STUPEFACTION JE VIENS D'APPRENDRE QUE LA PARCELLE N°116 MITOYENNE A LA MIENNE SERAIT RECLASSEE ZONE UZ HORS QU'ELLE EN N.

CEPENDANT JE NE COMPREND PAS POURQUOI JE N'AI PAS ETE INFORME DE L'ENQUETE PUBLIQUE QUI A COMMENCEE LE 12/08/2019.

CE QUARTIER EST PAISIBLE, DE NOMBREUSES PERSONNES SI PROMENENT ; LES POMPIERS FONT DES MANOEUVRES POUR LES JEUNES SAPEURS, LE CENTRE AERE FAIT DES SORTIENT EN PONNEYS POUR LES ENFANTS, DES RANDONNEES POUR LES PERSONNES AGEES ETC ...

DE CE FAIT COMMENT VOULEZ VOUS QUE CES ORGANISMES CONTINUENT LEURS ACTIVITES SI UNE INDUSTRIE SI IMPLANTE.

VOIR TROP DE CIRCULATION, RISQUENT D'ACCIDENT POUR LES ENFANTS, LES MARCHEURS ET AUTRES.

DE PLUS UN HAMAS DE TOLES NUIERAIT AU PAYSAGE DU QUARTIER NORMAND QUI CELA DIT FAIT PARTI DE LA VILLE "NORMANDE" DE PONT AUDEMER.

EN CONSEQUENCE JE M'OPPOSE FORMELLEMENT A CE PROJET, VOUS DETRUIREZ PEUT ETRE LE SEUL QUARTIER QUI A LA POSSIBILITE DE RESTE ZONE VERTE ET QUI J'ESPERE LE RESTERA DURANT DES DECENNIES "AVEC LA POLLUTION QUE L'ON VOIT MAINTENANT IL SERAIT PREFERABLE DE LE LAISSE TEL QUEL ET QUE NOS FUTURS SACHENT A QUOI ENFANTS RESSEMBLAIT UN ESPACE VERT.

BIEN CORDIALEMENT

MARTIN MURIELLE
murielle.martin@wanadoo.fr

02/32/42/14/25

thierry-